

DECLARATION DE PIEGEAGE

Du 30/04/2011 au 30 Juin 2012.

Je soussigné (nom, prénom) DHALUIN J. Marie

Adresse : 340 A. DU GENERAL de GAILLE

Code postal : 59910 Ville : BONDUES

Titulaire du droit de destruction*,

Qualité du titulaire du droit de destruction : propriétaire*, possesseur*,

Fermier*,

Piégeur*

Déclare : Piéger* Faire piéger*

Les espèces figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles et conformément à la réglementation sur le piégeage en vigueur.

Les pièges seront tendus sur la commune de : BONDUES

Lieudit :

Les pièges seront identifiés par le numéro d'agrément : 59 68 73

Par M. (nom, prénom) ROBINOT Jean Louis

Demeurant à : 38 Ave de la Briquetterie Marquette Les Lille

Piégeur agréé sous le N° d'agrément : 59 63 78

Par M. (nom, prénom) /

Demeurant à /

Piégeur agréé sous le N° d'agrément : /

Par M. (nom, prénom) /

Demeurant à /

Piégeur agréé sous le N° d'agrément : /

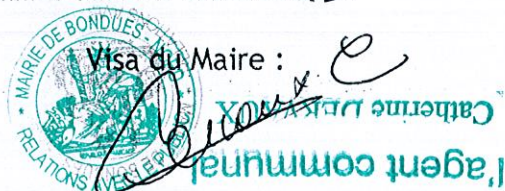
Et seront surveillés par M. (nom, prénom) ROBINOT Jean Louis

Demeurant à : Marquette Les Lille

Fait à BONDUES Le 30/04/2011

Signature du déclarant :

J M D B



* Cochez la case correspondante

Le Maire de la commune où est pratiqué le piégeage vise cette déclaration.

Il en remet un exemplaire au déclarant.

Il en conserve un exemplaire pour la publication à l'emplacement réservé aux affichages officiels.

Cette déclaration ne s'applique pas en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et d'une façon générale, aux enclos attenants à l'habitation visés au I de l'article L.424-3 du code de l'environnement.